

SantéPublique éditions a pour vocation de rendre accessibles au grand public des informations issues d'**investigations journalistiques** ou de **recherches scientifiques** dans le domaine de la santé publique, de la santé individuelle ou sur tout autre sujet d'intérêt général. Pour des conférences ou des formations sur la protection contre les **champs électromagnétiques** ou sur l'**alimentation saine**, nous écrire : 20, avenue de Stalingrad 94260 Fresnes. **Visitez notre site : www.santepublique-editions.fr**

SantéPublique éditions

Le jeudi 19 juin 2014

URGENT !!!

Lettre ouverte à

Déposée par porteur

Docteur
CV
MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
ACCUEIL

À l'attention personnelle de

Monsieur Benoît Hamon
Ministre de L'Éducation nationale,
de l'Enseignement et de la recherche
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

N/Réf : 14/004

Objet : **Tableaux numériques et tablettes wifi à l'école : nos enfants sont menacés !**

Quatre cancers du tronc cérébral chez l'enfant dans deux écoles françaises

Téléphonie mobile : « Si les gens savaient ne serait-ce que 10 % de la vérité sur les portables, ils préféreraient s'en passer ».

Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants

La mélatonine et le sommeil

Ampoules basse consommation : interdites en 2020 !

Monsieur le Ministre,

Vous avez déclaré au *Journal du Dimanche* le 3 mai 2014 vouloir accélérer la mise en place du numérique à l'école instaurée par la loi Peillon du 5 juin 2013. Vous attribuez l'alarmante baisse du niveau des élèves français, confirmée par l'étude internationale PISA, à la mise en place en 2008 de la semaine de quatre jours, et vous maintenez le cap sur l'ouverture des classes le mercredi matin instaurée par cette même loi.

Il me paraît important de porter de nouveau à votre connaissance le fait que les résultats de l'enquête que je mène depuis 2001 en tant que journaliste scientifique vont à l'encontre de vos positions dans ces deux domaines.

Car c'est le manque de sommeil qui est le principal responsable des retards et des difficultés d'apprentissage. Or, les enfants sont déjà privés de sommeil par les jeux numériques qui les empêchent de dormir tôt. Tout comme la télévision, ces jeux sont addictifs et certains enfants y consacrent quotidiennement des heures précieuses volées au temps de sommeil, voire à celui nécessaire aux devoirs.

De plus, les champs électromagnétiques qu'ils émettent (basses fréquences et micro-ondes) empêchent la sécrétion de l'acétylcholine, le neurotransmetteur de l'apprentissage, de la mémorisation et de l'attention, et empêchent également la sécrétion de la mélatonine, l'hormone naturellement produite dans le cerveau qui induit le sommeil en supprimant l'activité de certains neurones.

L'exposition au tableau numérique interactif dans la salle de classe, prélude à l'introduction des tablettes individuelles, ne fera qu'amplifier ces processus biologiques.

Obliger les enfants à se lever tôt le mercredi matin n'est pas la solution, bien au contraire : la coupure du mercredi est bénéfique car elle permet aux enfants de se reposer. Il est certes, souhaitable de répartir de nouveau les apprentissages sur quatre jours et demi, mais il serait pour cela beaucoup plus profitable pour les enfants de revenir à la classe du samedi matin, qui était de mise auparavant.

Celles et ceux qui ont vécu à ce rythme lorsqu'ils étaient élèves se souviennent peut-être que c'était le moment choisi par la maîtresse pour une révision globale des principaux acquis de la semaine, sans stress et en faisant appel à la mémoire de tous les élèves. La boucle était bouclée, les cerveaux ainsi stimulés se préparaient au repos dominical avec le sentiment d'un accomplissement.

Pour les parents, c'est une matinée tranquille sans les enfants, dans l'intimité du couple, pour se reposer vraiment ou, au choix, pour les courses et le ménage.

Mère de trois enfants, Agnès R. se souvient avoir vécu une année à ce rythme, quand son fils, adolescent aujourd'hui, est entré au CP : *« Pour l'accompagner à l'école le samedi matin et rentrer vite à la maison, j'enfilais rapidement ce quime tombait sous la main sans avoir besoin de me préparer comme les autres jours où il fallait enchaîner avec le travail. Et à la fin de la matinée, il y avait une super ambiance devant l'école, tout le monde était détendu, les instits et les parents se parlaient. L'école du samedi matin ne gêne que ceux qui partent en week-end toutes les semaines, mais finalement ils ne sont pas si nombreux ! La plupart des familles ne partent en week-end que trois ou quatre fois par an. Ces jours-là, on peut manquer l'école sans que cela prêle à conséquence. »*

Seules les familles aisées partent en week-end toutes les semaines. Elles auraient les moyens de payer des répétiteurs pour remplacer les cours manqués... L'industrie du tourisme, dont certains prétendent qu'elle est à l'origine de la semaine de quatre jours, n'a même pas eu le temps d'en profiter car la crise de 2008 a durablement reconfiguré les modes de consommation des Français. Tant que la baguette magique qui permet de remplir les porte-monnaie des parents n'aura pas été inventée, la semaine d'école sur cinq jours dont le samedi matin restera le meilleur des rythmes scolaires, tant pour les enfants que pour l'économie française.

Vous trouverez ci-joint l'article « Le Coût d'Etat des gadgets sans fil », dans lequel sont présentées toutes les études scientifiques auxquelles je me réfère. Ses sources sont consultables en ligne sur le site **www.santepublique-editions.fr**.

Toutes mes tentatives pour stopper le rouleau compresseur du numérique à l'école sont restées sans effets, jusqu'à présent. Destinataire, avec 13 autres ministres, de ma lettre du 30 juillet 2013, à laquelle étaient jointes les mêmes pièces que la présente lettre, vous m'aviez fait répondre que vous en aviez « pris connaissance avec intérêt »... (Réf. : ESS/2013/56403, 12/08/214)

Alors si, dans des écoles équipées, des enfants sont atteints de cancer quelques mois ou quelques années après l'introduction, sous votre responsabilité, des nouveaux équipements numériques, il ne faudra pas vous demander pourquoi.

Sachant que vous êtes vous-même père de deux petites filles, je ne pense pas que vous ayez envie d'endosser ce genre de responsabilité.

Permettez-moi de joindre de nouveau à ce courrier plusieurs publications issues de mes investigations commencées en 2001 sur les dangers des portables, de l'électricité, des ampoules basse consommation, notamment, que vous aviez déjà reçues le 30 juillet 2013.

En résumé, ces résultats sont les suivants :

- **Le coucher tardif systématique est une cause importante de la dégradation de la santé publique**, jusqu'ici sous-estimée.
- **Dormir tôt** est la meilleure prévention contre toutes les maladies modernes : cancer, hypertension, hypercholestérolémie, accidents vasculaires, diabète, obésité, maladie d'Alzheimer, ainsi que contre les maladies psychiques : dépression, bipolarité, schizophrénie, anorexie-boulimie. Une fois ces maladies déclenchées, dormir tôt chaque soir, ce qui requiert de l'autodiscipline, est un **remède efficace et gratuit**.
- **L'augmentation exponentielle de l'exposition électromagnétique** entraîne un coucher de plus en plus tardif, dont les effets sont encore aggravés en France par **l'heure d'été**, car nous avons deux heures de décalage par rapport à l'heure solaire. **La baisse des résultats scolaires des élèves français serait enrayée si les enfants se couchaient à 21h, grand maximum.**
- Il faudrait donc **annuler notre décalage par rapport au soleil** et lancer une grande campagne **d'information du public sur l'importance de l'heure du coucher et de la réduction de l'électropollution** (basses fréquences et micro-ondes ; **les écrans, y compris les écrans plats et les écrans des téléphones portables, émettent des rayons X détectables avec un compteur Geiger**).
- **Stopper la mise sur le marché** de produits émetteurs de radiofréquences et de micro-ondes est une nécessité (compteur électrique **Linky**, **box wifi-tv-téléphone**, **tablettes wifi** et **tableaux interactifs** dans les classes, etc. ; **les smartphones émettent des micro-ondes non seulement pendant les communications mais également quand on fait défiler les menus avec le doigt, ce qui est également vrai pour les tablettes numériques : je me tiens à votre disposition pour vous en faire la démonstration, instruments de mesure à l'appui**).

(voir ci-joint *Le Coût d'Etat des gadgets sans fil*, *La Fée électricité* (et plus particulièrement le chapitre « Protéger les enfants et les adolescents), *La mélatonine et le sommeil*, *Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants*, *Téléphonie mobile : dossier du site Internet www.santepublique-editions.fr*, *Téléphone portable : comment se protéger*, *Les jeunes et le portable : Alzheimer à 35 ans ?*).

En tant que ministre, vous avez l'obligation de prendre des décisions pour protéger les générations futures, actuellement la proie de ces technologies, avec des effets que je vous invite à venir écouter lors de ma conférence du 1^{er} juillet 2014 dans le 17^{ème} à Paris, à 19h (exposé-débat, avec dîner, à la crêperie Armorik-Saveurs, voir l'invitation ci-jointe). Si vous n'êtes pas disponible ce jour-là, je peux venir faire cette conférence dans votre ministère, le jour et à l'heure de votre choix. J'ai juste besoin d'un tableau de papier (*paper board*) pour noter les éléments importants de la démonstration.

Je vous présenterai les atteintes documentées par des études scientifiques au niveau du **cerveau** (diminution de l'attention et de la mémorisation), du **sommeil** (diminution de la mélatonine), de l'incapacité future de **reproduction** (diminution du nombre d'ovocytes chez les filles, spermatogénèse bloquée chez les garçons), apparition de troubles liés à **l'électro-hypersensibilité** ainsi que de **cancers** tant chez les élèves que chez les professeurs, causés par la présence d'écrans d'ordinateur géants (tableaux numériques interactifs) dans les salles de classe, **à 1,50 mètre seulement du premier rang d'élèves**, le professeur déplaçant son bureau sur le côté (voir ci-joint *Le Coût d'Etat des gadgets sans fil*).

Mes investigations scientifiques ne s'arrêtent pas aux ondes électromagnétiques, car je me suis attachée à établir des liens entre plusieurs causes de dégradation de la santé qui n'ont pas encore été portées à la connaissance du public.

- **L'intoxication au mercure** est la première cause des maladies neuro-dégénératives et de **l'autisme**. Elle provient des amalgames dentaires et des vaccins, dans la composition desquels entre le mercure, et des ampoules basse consommation fluocompactes, dont le gaz de mercure fuit au fur et à mesure de l'utilisation. Les troubles apparaissent ou s'accroissent lorsque l'intoxication au mercure est **associée à l'exposition électromagnétique** : les effets délétères bien connus (et dévastateurs) du mercure ne sont alors plus contrecarrés par **l'action protectrice de la mélatonine**, une hormone naturellement produite dans le cerveau mais dont la **sécrétion est empêchée** par la lumière et par les champs électromagnétiques (basses fréquences et micro-ondes).
- Il faut **supprimer totalement le mercure sans attendre l'entrée en vigueur en 2020 de la convention de Minamata** signée le 19 juin 2013 par 140 Etats dont la France (par Delphine Batho) : cette convention exclut les vaccins et les amalgames dentaires, alors que des alternatives existent pour éliminer le mercure la composition de ces produits !
- Il faut décider de **revenir aux ampoules à incandescence**, les seules qui ne sont toxiques ni pendant la fabrication, ni pendant l'utilisation, ni lorsqu'elles sont devenues des déchets, contrairement aux LED, dont les composants électroniques incluent des terres rares « faiblement radioactives » (et dont la composante bleue de la lumière est « toxique pour la rétine », « plus particulièrement chez les enfants », selon l'Anses), et aux ampoules basse consommation halogènes, composées de gaz dérivé du fluor,

toxique pour les voies respiratoires. Pour réduire la consommation d'électricité liée à l'éclairage, il suffit de dormir quand il fait nuit, ce qui est bon pour la santé, comme nous l'avons vu plus haut...

(Voir ci-joint *Ampoules basse consommation : progrès ou désastre ?*, et plus particulièrement l'article *Interdites en 2020* mis à jour le 2 juin 2014, et le flyer *Boycottons l'électricité inutile !*).

- La compréhension des mécanismes de transferts d'ions calcium au niveau cellulaire constitue une explication nécessaire et suffisante pour prévenir et guérir de nombreuses maladies, dont l'addiction tabacologique et alcoolique dont sont victimes un nombre croissant de jeunes et d'étudiants.

(Voir ci-joint les éléments d'explication par les efflux d'ion calcium au niveau cellulaire dans *Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants*).

Pendant la Seconde guerre mondiale, les enfants de Paris et de Londres avaient été **envoyés à la campagne**. Les adultes voulaient ainsi les protéger contre les traumatismes de la guerre.

Aujourd'hui, que faisons-nous pour protéger les enfants et les jeunes des nouvelles menaces qui les assaillent ? Il s'agit souvent de nouveaux produits de consommation courante !

Nous n'avons même pas été capables d'interdire les boissons dites « énergisantes », alors que l'Anses a répertorié plusieurs cas d'adolescents, morts sur le coup après les avoir consommées en association avec une pratique sportive intense ou en mélange avec d'autres produits dopants comme l'alcool !

Savez-vous que **quatre enfants sont morts de la même forme rarissime de cancer du cerveau**, le gliome du tronc cérébral (10 cas par an, au maximum, dans la France entière), après avoir fréquenté deux **écoles surplombées par des antennes-relais** (voir *Quatre cancers du tronc cérébral chez l'enfant à Saint-Cyr-l'École et à Ruitz*, ci-joint).

Or, en épidémiologie, le cancer chez l'enfant occupe une place spécifique car les enfants ne sont **pas exposés aux facteurs de risques des adultes** : tabagisme, alcoolisme, polluants professionnels, âge. Pourtant, **ces quatre cas ont été purement et simplement passés sous silence** dans les rapports d'expertises officiels successifs concluant à l'absence de certitude sur la dangerosité de la téléphonie mobile !

Les résultats des investigations que je porte aujourd'hui à votre connaissance doivent nécessairement conduire le gouvernement à **réorienter bon nombre de choix technologiques et de choix de société** afin de mettre un terme à ce qui pourrait être qualifié de « génocide différé » ou de « génocide intergénérationnel ». Quand vous aurez pris connaissance de l'intégralité des résultats de mon enquête, vous comprendrez que ces propos n'ont rien d'exagéré...

Vous, qui occupez un poste **décisionnaire**, évitez ainsi d'être un jour rattrapé par une « **affaire** » qui ne manquera pas de **nuire** à la fois à votre **estime de soi**, à votre **tranquillité d'esprit** et à votre **carrière politique**.

Ne faites pas comme **Vincent Peillon**, qui a quitté début avril 2014 son ministère de l'Éducation nationale **sans lever le petit doigt** contre l'introduction des tablettes à l'école (il n'a pas répondu à ma lettre du 30 juillet 2013).

Monsieur le Ministre, nous qui sommes nés au siècle dernier, saurons-nous nous détacher de ses errements et embrasser une **vision prospective, non pas simplement à 15 ou 30 ans, mais à 100 ans ?** Que devrions-nous **retenir de l'Histoire** pour entrer de plain-pied dans le 21^{ème} siècle ? Serons-nous capables de préparer l'avenir avec **le courage, l'audace et l'altruisme que les générations futures méritent** au lieu de gérer péniblement et égoïstement le présent à l'aune du passé ?

Je reste à votre disposition pour toutes les informations que vous pourriez souhaiter, et pour vous montrer, avec mes **instruments de mesure** des micro-ondes, des basses fréquences et de la radioactivité, dans quel guêpier radio-électromagnétique nous sommes.

Dans l'espoir que vous vous saisirez de mon enquête, au service du bien commun, j'attends **votre réponse**, et je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Annie Lobé
Journaliste scientifique.

PS : Je vous précise que la présente lettre ouverte sera rendue publique.

PJ :

- *Le coût d'État des gadgets sans fil*, version du 31 mai 2014
Suivi de *Réussir sa scolarité et ses examens*
Suivi de *Nouveau capitalisme ou nouvelle guerre ?*
Les sources sont consultables en ligne sur le site :
www.santepublique-editions.fr.
- *Ampoules basse consommation : progrès ou désastre ?*
- *La Fée électricité* (Livre)
- *La mélatonine et le sommeil* (CD audio)
- *Dossier « Téléphonie mobile »*
- *Les jeunes et le portable : Alzheimer à 35 ans ?* (Livre audio sur double CD)
- *Quatre cancers du tronc cérébral chez l'enfant à Saint-Cyr-l'École et à Ruitz*
- *Téléphone portable : comment se protéger* (Livre)
- *Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants*